

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 28/11/2014
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> Classe
6. Remplacement d'un agent en congé de maternité
7. Rémunération d'un stagiaire
8. Modification de l'article 15 du règlement d'utilisation des locaux de la salle polyvalente
9. Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement
10. Demande de subvention
11. Renouvellement du bail de l'étang de pêche « Sandgrube »
12. Demande de subvention DETR
13. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Monsieur Yves OHLMANN qui a donné procuration à Monsieur Michel URBAN, Monsieur Dominique MOCHEL qui a donné procuration à Monsieur Pierre GROSS et Monsieur Patrick LUTZ, absent excusé.

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en l'honneur des victimes des attentats de Paris.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Madame Marianne PETER est désignée comme secrétaire de séance.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28/11/2014**

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité

### **3. COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS**

##### **- Réunions**

- 06/12/2014 Soirée Ste Barbe
- 07/12/2014 Repas des séniors
- 08/12/2014 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 11/12/2014 Assemblée Générale du GIE du Ried à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 12/12/2014 Réunion avec les Maires du Bas-Rhin à Strasbourg
- 12/12/2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn au Waldeck
- 17/12/2014 Commission des travaux à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 22/12/2014 Assemblée Générale SDEA
- 04/01/2015 Accueil des nouveaux arrivants

05/01/2015 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
23/01/2015 Soirée du personnel communal et des forces vives au Waldeck  
27/01/2015 Réunion de chantier au lotissement Heiligenhauesel  
29/01/2015 Réception des entreprises de la zone de Hoerdt à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
30/01/2015 Réunion relative à la station d'épuration à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

### **- Agenda**

01/02/2015 Repas de la Paroisse Catholique  
05/02/2015 Conférence débat de l'Atelier Equilibre  
07/02/2015 Représentation Théâtrale  
11/02/2015 Réunion concernant l'Open Air  
12/02/2015 Réunion de la Commission Scolaire  
22/02/2015 Soirée Loto Bingo du FCG  
28/02/2015 Concert de la Musique Paysanne ainsi que repas  
06/03/2015 Réunion de la Commission des Finances élargie au Conseil Municipal  
14/03/2015 Bal Carnavalesque des Pompiers  
20/03/2015 Conseil Municipal - Budget  
22/03/2015 Elections Départementales  
28/03/2015 Nettoyage de Printemps  
29/03/2015 Elections Départementales

Le Maire informe le conseil municipal de l'ouverture d'un magasin PROXI en lieu et place de la COOP qui sera fermée du 3 au 11 février 2015 pour transformation, changement d'enseigne et de gérance qui sera assurée Madame Patricia WENDLING de Geudertheim.

Il informe également le conseil municipal du versement de la somme de 4.429,09 par Réseau GDS pour la réalisation du branchement et des travaux de la conduite en domaine privé du Waldeck

### **- Permis de construire**

Monsieur et Madame Alain RIVES 95, rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Maison d'habitation	accordé le 19/12/2014
---	---------------------	--------------------------

SCI LA FABRIQUE A FIL M. SAMOY Philippe 5, rue de l'Artisanat 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un <sup>2</sup> bâtiment d'activités avec bureaux	accordé le 30/01/2015
--	--	--------------------------

### **B) Communications de Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Adjointe au Maire**

05/12/2014 Marche de Saint Nicolas  
07/12/2014 Repas des aînés  
09/12/2014 Rendez-vous à la boulangerie (accessibilité)  
10/12/2014 Réunion de la commission information  
11/12/2014 Réunion de la commission jeunesse de la CCBZ  
12/12/2014 Réunion AMAT  
15/12/2014 Repas de Noël des Loustics  
16/12/2014 Réunion de la municipalité  
17/12/2014 Réunion de la commission information  
16/01/2015 Réunion de la commission information  
23/01/2015 Soirée du personnel communal et des forces vives  
29/01/2015 Réunion de la municipalité  
30/01/2015 Réunion petite enfance et périscolaire

**C) Communications de Madame Béatrice TREIL, adjointe au Maire**

- 03/12/2014 Réunion de la commission tourisme de la CCBZ  
Réunion de la commission d'aménagement
- 04/12/2014 Réception des travaux du pont route de Hoerd  
Soirée fleurissement du Conseil Général à Breuschwickersheim
- 05/12/2014 Préparation de la salle du Waldeck
- 07/12/2014 Repas des aînés au Waldeck
- 08/12/2014 Réunion de la commission tourisme de la CCBZ  
Commissions réunies de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 09/12/2014 Réunion de chantier route de Bietlenheim
- 10/12/2014 Réunion de la commission d'information
- 12/12/2014 Noces d'or des époux Wendling
- 15/12/2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Base-Zorn
- 16/12/2014 Réunion de la municipalité
- 17/12/2014 Repas commission information
- 20/12/2014 Permanence mairie
- 23/12/2014 Distribution des colis aux aînés
- 04/01/2015 Accueil des nouveaux arrivants
- 13/01/2015 Adjudication de bois – revenu de 13.563,00 €
- 14/01/2015 Réunion de la commission DDmarche
- 15/01/2015 Martelage dans la parcelle 13  
Cérémonie des vœux à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 16/01/2015 Réunion de la commission d'information
- 18/01/2015 Assemblée générale de l'AAPPMA
- 20/01/2015 Réunion PAPI à Brumath
- 23/01/2015 Préparation de la salle du Waldeck
- 24/01/2015 Permanence mairie
- 29/01/2015 Journée de stage  
Réunion de la municipalité

**D) Communications de Monsieur Jean-Luc JOACHIM, Adjoint au Maire**

- 06/12/2014 Permanence mairie
- 07/12/2014 Repas des aînés
- 16/12/2014 Réunion municipalité
- 13/01/2015 Vente de bois
- 15/01/2015 Matinée en forêt pour les coupes de bois 2016
- 23/01/2015 Préparation de la salle du Waldeck  
Rendez-vous avec l'entreprise HICKEL  
Soirée du personnel communal et des forces vives
- 28/01/2015 Rendez-vous avec l'entreprise SCHEIBEL de Gunstett
- 29/01/2015 Réunion de la municipalité

**E) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire**

- 29/11/2014 Permanence mairie + Banque alimentaire
- 05/12/2014 95<sup>ème</sup> anniversaire de Madame Frieda KNIPPER
- 07/12/2014 Fête des aînés
- 12/12/2014 Noces d'or des époux WENDLING Bernard et Danièle
- 15/12/2014 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 16/12/2014 Réunion municipalité
- 19/12/2014 85<sup>ème</sup> anniversaire de Marie-Louise HENNI
- 23/12/2014 Distribution des colis aux aînés
- 29/12/2014 Noces de diamant des époux HAMM Georges et Marlyse
- 08/01/2015 Noces d'or des époux WEISS Jean-Georges et Liesel et FURST Georges et Anneliese
- 14/01/2015 Noces d'or des époux STEINMETZ Jean et Antoinette
- 27/01/2015 Réunion de l'association foncière de Geudertheim
- 29/01/2015 Réunion municipalité

#### **4. DROIT DE PREEMPTION**

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

##### **- Office Notarial de Roeschwoog**

Section 1 lieu-dit « Rue du Général de Gaulle » parcelle n° 10 d'une contenance de 8, 93 ares

##### **Maîtres Christian GRIENEISEN – Edmond GRESSER – Stéphane GLOCK notaires associés à la Wantzenau.**

Section 5 lieu dit « Rue du Moulin et Rue du Puits » parcelle n° 32/3 d'une contenance de 0,69 are

Section 5 lieu-dit « Rue du Moulin et Rue du Puits » parcelle n° 57/24 d'une contenance de 1,56 ares

Section 5 lieu-dit « Rue du Moulin et Rue du Puits » parcelle n°42/8 d'une contenance de 20,55 ares.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### **5. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin en date du 14 octobre 2014 pour l'avancement de grade d'un adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe , il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe afin de permettre la promotion de l'agent concerné.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe et de prévoir les crédits nécessaires au budget 2015 de la commune.

#### **6. REMPLACEMENT D'UN AGENT EN CONGE DE MATERNITE**

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de remplacer, pour raison de congé de maternité et conformément aux dispositions de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984, une adjointe d'animation 2<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle à compter du 9 mars 2015 et ceci jusqu'à la fin du congé de maternité ou de la prolongation éventuelle de celui-ci. La rémunération pour le remplacement de ce poste sera fixée à raison de 31,5 heures hebdomadaires rémunérées avec prise en compte des congés excédentaires à l'indice brut 342, majoré 323.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire, à l'unanimité, à pourvoir au remplacement d'une adjointe d'animation 2<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle à compter du 9 mars 2015 dans les conditions ci-dessus déterminées.

#### **7. REMUNERATION D'UN STAGIAIRE**

Le Maire expose au conseil municipal que la commune accueille depuis le 19 janvier une stagiaire de l'enseignement supérieur pour une durée de 60 jours. En application de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 il convient de verser à cette stagiaire une gratification vu que son stage excède 2 mois consécutifs.

Cette indemnité, prorata temporis, se monte, à raison d'une présence de 3 jours par semaine, à 21,75 €/jour.

Le Maire propose au conseil municipal d'accepter les conditions et les effets de ce stage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

## **8. MODIFICATION DE L'ARTICLE 15 DU REGLEMENT D'UTILISATION DES LOCAUX DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le Maire propose au conseil municipal de modifier l'article 15 du règlement d'utilisation des locaux de la salle polyvalente, suite à des excès quant au nettoyage de la vaisselle qui n'était pas rendue propre, et de le compiler comme suit :

Lors de la remise des clés, au plus tard le vendredi à 11 heures avant la manifestation, un constat contradictoire de l'état de la vaisselle sera effectué en présence du locataire ou d'un représentant de celui-ci.

Lors du retour des clés, un constat contradictoire de l'état de la vaisselle sera effectué en présence du locataire ou de son représentant, présence obligatoire. S'il est constaté que la vaisselle ne présente pas un état de propreté satisfaisant, il lui sera demandé de relaver la vaisselle en question ou de verser à la Commune de Geudertheim la somme de 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des voix exprimées et une abstention, d'accepter la proposition du Maire telle qu'exprimée ci-dessus.

## **9. AUTORISATION DE LIQUIDATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le Maire sollicite du conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider avant l'adoption du budget 2014, les dépenses d'investissement au chapitre 21 ci-dessous indiquées :

### **TRANSFORMATION LE WALDECK - RESTE A PAYER SUR TRAVAUX**

<b>Lot n°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Reste à payer</b>
1	DÉMOLITION	34 458.00 €
2	GROS-ŒUVRE	15 745.29 €
3	ÉTANCHÉITÉ ZINGUERIE	23 810.31 €
4	ECHAFAUDAGE	- €
5	MENUISERIE EXTERIEURE PVC	3 412.58 €
6	ISOLATION EXTERIEURE	13 742.90 €
7	CLOISONS DOUBLAGES	33 874.07 €
8	FAUX-PLAFONDS	1 658.27 €
9	MENUISERIE INTERIEURE	- €
10	CHAPES	- €
11	CARRELAGE	- €
12	REVETEMENTS DE SOLS	1 915.36 €
13	SERRURERIE - MENUISERIE ALU	5 084.13 €
14	PEINTURE	3 438.97 €
15	ASCENCEUR	- €
16	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	14 925.30 €
17	ELECTRICITE	4 408.84 €
18	V.M.C	- €
19	CHAUFFAGE - GAZ	- €
20	SANITAIRE	- €
21	ASSAINISSEMENT	12 823.00 €
<b>TOTAL RESTE A PAYER :</b>		<b>169 297.02 €</b>

RINGENWALD INCENDIE	2.482,31 €
GROUPEMENT D'ETUDES RICHERT	1.500,00 €
CHR ALSACE	12.100,58 €
ARRO	17.022,96 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire, à l'unanimité des voix exprimées et deux abstentions, à engager, mandater et liquider les dépenses ci-dessus exprimées.

### **10. DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention émanant du Pôle Educatif Protestant de Strasbourg Lucie BERGER sis 1, rue des Greniers à Strasbourg pour la participation d'un élève à une classe transplantée à Constance du 1<sup>er</sup> juin au 5 juin 2015.

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du conseil municipal du 31 octobre 2014 par laquelle il a déterminé les conditions d'attribution des subventions en matière de sorties scolaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, rejette à l'unanimité la demande du Pôle Educatif Protestant de Strasbourg Lucie BERGER.

### **11. RENOUVELLEMENT DES BAUX DES ETANGS DE PECHE**

#### **- Etang Sandgrube**

Sur proposition du Maire et à l'unanimité le conseil municipal décide de proroger pour une durée de 9 ans le contrat de location de l'étang situé au lieu-dit Sandgrube convenu entre la Commune et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Geudertheim dans les termes et conditions initiaux, moyennant un loyer annuel de 122 €.

#### **- Etang Miss**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

### **12. DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter auprès des services de l'Etat une demande de subvention au titre de la DETR pour la transformation d'un logement municipal en structure périscolaire accessible aux personnes à mobilité réduite. Le début des travaux, dont le montant est estimé à 100.000,00 €, est envisagé au cours du mois de juin pour une ouverture au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR pour la transformation d'un logement municipal en structure périscolaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **13. DIVERS**

Réunion de la Commission des Finances élargie au conseil : le **06 mars 2015**  
Prochaine séance du Conseil Municipal : le **20 mars 2015**.